



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Passe sanitaire

Question au Gouvernement n° 4250

Texte de la question

PASSE SANITAIRE

M. le président. La parole est à M. Damien Abad.

M. Damien Abad. Monsieur le Premier ministre, nous croyons au progrès, en la médecine et en la recherche médicale. Voilà pourquoi nous ne serons jamais du côté des antivax, des complotistes et de tous ceux qui colportent honteusement les rumeurs les plus folles. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR, LaREM, Dem, SOC, Agir ens, UDI-I, LT et GDR.)*

Honte également à ceux qui menacent de mort des députés de la République et à ceux qui comparent la vaccination obligatoire à la Shoah en brandissant l'étoile jaune. Ils n'ont pas leur place dans la République ! *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

La vaccination pour tous, c'est la clé d'une reprise durable et la condition d'un retour à la vie normale. Hélas, à force de lenteurs, parfois par manque de pédagogie et par défaut d'anticipation, nous avons trois mois de retard par rapport à nos voisins dans la politique de vaccination. Monsieur le Premier ministre, votre passe sanitaire, c'est un passe qui ne passe pas, et qui sanctionne bon nombre de Français.

Par votre manque d'anticipation, vous sanctionnez les jeunes. Pendant des mois, ils n'avaient pas le droit de se faire vacciner ; aujourd'hui, ils se voient imposer un passe sanitaire avec effet immédiat, en plein milieu de l'été. *(« Eh oui ! » sur les bancs du groupe LR.)* C'est injuste et contraire à tout bon sens. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe SOC. – M. André Chassaigne applaudit également.)*

Par votre manque d'anticipation, vous sanctionnez les restaurateurs en les menaçant de peines disproportionnées qui dépassent largement leurs responsabilités. Vous sanctionnez aussi les primo-vaccinés de juillet : avant même qu'ils aient reçu leur seconde dose, ils voient leurs libertés menacées.

Les Français ne doivent pas payer ce manque d'anticipation face au variant delta, qui est connu depuis des mois. C'est pour cette raison que le passe sanitaire doit entrer en vigueur le 30 août, de façon à laisser à chacun le temps d'achever son parcours vaccinal. Votre mission n'est pas de stigmatiser mais de rassurer et de convaincre les 16 millions de Français qui ne sont pas encore vaccinés. Ils ont des doutes ; pour les lever, vous devez assouplir le passe sanitaire qui ne peut pas être plus liberticide que le confinement. Il doit, au contraire, être un bouclier anti-confinement.

Monsieur le Premier ministre, êtes-vous prêts à sortir de la mécanique anxiogène du reconfinement et des restrictions de liberté pour les vaccinés ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Monsieur le président Abad, je suis, comme toujours, surtout prêt à lutter contre la pandémie.

M. Michel Herbillon. Nous aussi !

M. Jean Castex, Premier ministre . En ces circonstances particulières qui nous réunissent, permettez-moi de le rappeler : il y a quelques semaines, nous avons toutes et tous nourri beaucoup d'espoir. Partout dans le monde – pas uniquement en France, convenez-en –, le variant delta a fait son apparition, avec ses caractéristiques propres. C'est clair : le taux de progression du virus, lié à la contagiosité de ce variant, est sans précédent par rapport aux autres vagues. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Nous avons immédiatement réagi. (« Non ! » sur les bancs du groupe LR.)

M. Thibault Bazin. Amateurs !

M. Jean Castex, Premier ministre . D'ailleurs, après une concertation approfondie à laquelle je vous remercie toutes et tous d'avoir participé, nous allons proposer au Parlement un texte de loi pour faire face à la situation, à côté d'autres actions que nous avons engagées. La stratégie sur laquelle repose ce texte, vous l'avez rappelée : c'est la vaccination, la vaccination, la vaccination ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Monsieur le président Abad, vous l'avez observé : le rythme de la vaccination avait ralenti.

M. Éric Coquerel. Pourquoi ?

M. Jean Castex, Premier ministre . Non que nous manquions de doses, vous le savez parfaitement. La pédagogie dont vous parlez, elle est l'affaire de nous toutes et tous.

M. Erwan Balanant. Exactement !

M. Jean Castex, Premier ministre . C'est une cause nationale. Bien sûr, tout ce qui ne va pas, c'est la faute du Gouvernement ; vous nous jouez cette musique depuis dix-huit mois, et même davantage. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Pour en revenir à votre question, le passe sanitaire est un des éléments de cette stratégie.

Mme Nathalie Porte. Elle est mauvaise !

M. Jean Castex, Premier ministre . C'est une bonne stratégie. Pour le coup, je voudrais m'associer à vos propos, monsieur Abad, visant celles et ceux qui ont parfaitement le droit de ne pas être d'accord avec le Gouvernement.

M. Loïc Prud'homme. Merci !

M. Jean Castex, Premier ministre . Ils peuvent penser que la vaccination n'est pas une bonne chose – nous pensons ensemble qu'ils se trompent. Mais ils n'ont en aucun cas le droit de violer les lois de la République, ni de recourir à la violence et à l'intimidation, particulièrement à l'endroit de celles et de ceux qui ont pour mission de la représenter. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem et sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Je le dis et je le répéterai : le passe sanitaire – dont vous allez débattre de façon approfondie dans les heures

qui viennent, mesdames et messieurs les députés – n'a pas que pour objectif d'inciter et d'encourager à la vaccination, même si c'est déjà beaucoup, puisque vous reconnaissez vous-même, monsieur Abad, que la vaccination est indispensable.

Il a aussi pour objectif de protéger les personnes, ainsi que les lieux auxquels il sera applicable. Préférez-vous que nous les fermions à nouveau ? Je suis sûr que non, vous vous êtes toujours élevé contre la fermeture des différents établissements. C'est aussi l'objectif du passe sanitaire, et je suis sûr qu'après des débats approfondis et des améliorations (« Ah ! » sur les bancs du groupe LR), vous le voterez sur tous les bancs. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4250

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 juillet 2021](#)